



COMPTE RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITE DES FÊTES du 4 Février 2022

Étaient présents :

Robert, Rose Anna, Marie Paule, Miche, Alain M, Nadine, Viviane, Chantal, Bruno, Béatrice, Christian, Monique, Myriam, Timéo, Inès, Sylvie B, Jacques, Janick, Daniel, Isabelle, Dominique, Christophe, Steph, François, Alain DP, Yvette, Guy, Marie Pierre,

Absents Excusés :

Lionel, Yohan, Geneviève

L'Ordre du jour était le suivant :

- Bilan 2021, Activités et Financier
- Projets Pour 2022
- Renouvellement du bureau avec Mise en Place d'un Bureau Élargi
- Questions ou Points divers

BILAN 2021 – ACTIVITÉ

FOULÉES DU PÈRE NOËL – 8ème Édition

C'est un pari hasardeux qui a été tenté. Atteindre un nombre d'inscrits suffisant, permettant la réalisation de l'évènement, n'était pas évident compte tenu des circonstances sanitaires. Ce fut une réussite : 320 participants. 280 coureurs et 40 marcheurs. Après une année de « diète » les sportifs étaient motivés !

Beaucoup de bénévoles ont répondu présents pour assister Guy, organisateur de l'évènement.

Une opération financièrement positive. A noter toutefois qu'il faut maintenir la « chasse » aux subventions et aux dons si l'on veut que l'opération soit confortablement positive.

Pour 2021, excédent 1238 € dont 900 € de subventions et dons, et plus ou moins 300 € à soustraire pour reverser au Télé thon. Donc sans subventions, ni dons, opération blanche.

A noter pour la prochaine édition, la participation aux repas des bénévoles (si il est maintenu) se fera sur inscription. Cette année et en référence aux années précédentes, 50 repas ont été commandés à Lisa, seule une vingtaine de participants étaient présents au repas ! Une perte de plus ou moins 300 euros ! Le covid a expliqué certainement la « frilosité » des bénévoles à se regrouper !

Organisation des Foulées du Père Noël pour les années à venir. Guy souhaitait depuis 1 an ou 2 déjà, passer le flambeau pour l'organisation des Foulées du Père Noël. Il a pu lors de cette assemblée générale nous présenter celui qui va le remplacer. **C'est Daniel WHITTAKER** qui habite la Bregère depuis octobre 2020. Ancien Adjoint à la culture de Riberac et ayant déjà organisé des évènements sportifs, il a été séduit par l'esprit et l'ambiance des foulées. Guy l'assistera bien évidemment pour l'organisation de la 9ème édition. L'ensemble des participants lui a souhaité la bienvenue.

LA DÉCORATION DE NOËL DU BOURG.

A l'initiative d'Isabelle (Targon) et de son mari Dominique, le village a été décoré de mains de maître. Ils ont été aidés et entourés bien sûr par de nombreux bénévoles . Ce fut un projet important

et un chantier de belle envergure qui a démarré fin septembre. Des ateliers ont fonctionné tous les vendredis après-midi jusqu'au 10 décembre, le but étant que le village soit décoré pour les foulées du Père Noël. Les visiteurs et admirateurs des décorations ont été nombreux et unanimes quant à la réussite.

Financièrement l'opération a été « blanche ». Les achats ont été couverts par la vente des objets confectionnés. En effet parallèlement aux décorations un stand était ouvert le jour de la foulée du Père Noël. Couronnes, bougeoirs, chemins de table..... ont pu y être vendus.

Isabelle souhaite d'ailleurs faire perdurer l'idée de marché de Noël, pouvant alimenter les caisses du comité des Fêtes.

Forts de la réussite de cette opération décoration de Noël, un projet pour Pâques est envisagé. Dans le même esprit des ateliers auront lieu. Le démarrage est prévu mi-mars. Une information sera faite. En matière de décoration de Noël, si les finances et les « bras » le permettent une extension sur les hameaux périphériques pourrait être envisagée.

BILAN 2021 – FINANCIER

Guy présente les comptes. (le document est distribué en séance)

En préambule, il relève une erreur d'affectation des dépenses et recettes, « décoration du bourg » a été englobée dans « Arbre de Noël » alors que ce poste représente le Noël des enfants.

A noter que pour le Noël des enfants, cette année encore, des bons d'achats (25 € par enfant) ont été distribués à 17 enfants.

Nouveauté pour cette année un calendrier a été réalisé et a été vendu. Le produit de la vente a été de 420 €.

Le résultat de l'exercice est excédentaire (il faut toutefois garder présent à l'esprit que le repas des vœux traditionnellement offert n'a pas eu lieu). Avec cet excédent, l'achat de tables en remplacement des plateaux et tréteaux bois peut être envisagé. Ce seraient des tables de 6/8 personnes avec 2 bancs. Coût moyen de 170 € par table. Une dizaine de tables pourrait être achetée pour cette année 2022.

PROJETS 2022 – (Pour chaque évènement une communication papier sera faite en amont)

CONCOURS DE BELOTE (théoriquement le 20 février 2022)

Traditionnellement le premier évènement de l'année est le concours de Belote.

Compte tenu des circonstances sanitaires, et même si la situation semble se stabiliser il n'est pas envisagé d'organiser ce concours. D'autant qu'il serait le premier d'une longue période sans concours et pourrait laisser présager une forte affluence. Rendant un confinement important dans la salle ce qui n'est pas souhaitable.

RANDONNÉE DE PÂQUES Lundi 18 avril 2022

Elle sera organisée. Voir si Alain G souhaite et peut comme la dernière fois, penser aux parcours. Guy doit le contacter. Comme les précédentes éditions une participation de 2 euros sera demandée aux marcheurs.

Un repas (payant) sera prévu après la randonnée avec inscription le matin même avant le départ. Apéritif offert par le comité des fêtes.

FÊTE DE LA MUSIQUE / FEU DE LA SAINT JEAN – Vendredi 24 juin 2022

Pour rompre un peu avec les habitudes et promouvoir l'espace de Chantemerle, La fête de la musique y aura lieu. Elle pourra être couplée avec le feu de la St Jean si l'autorisation d'y faire un feu est donnée. Comme cela avait été envisagé en 2021 mais abandonné, ce sera une formule « Auberge Espagnole ». L'apéritif sera offert par le comité des fêtes.

Trouver un groupe ou penser à une animation musicale.

FÊTE ESTIVALE DU VILLAGE – 12/13/14/15 août 2022

Elle devrait avoir lieu. Il faut contacter dès à présent réserver le manège. Guy se rapproche de Stéphane (ancien président) , n'ayant pas encore eu l'occasion de pratiquer cette réservation.
Pas de changement ou d'innovation dans le déroulé :

Vendredi 12 fin d'après-midi	Punch	AABD offert
Samedi 13 après-midi	Concours de Pétanque	AABD payant
Samedi 13 soir	Repas avec ou sans animation musicale	Comité des Fêtes payant
Dimanche 14	Brocante et exposition voitures anciennes	Comité des Fêtes brocante payante pour exposants avec café et apéritif offert
Dimanche midi	Apéro avec tirage lots (quête)	Comité des Fêtes offert
Dimanche 14 après-midi	Jeux pour enfants	Comité des Fêtes
Lundi 15 après-midi	Concours de Belote	Comité des Fêtes payant

Pour l'organisation, contacter les personnes concernées absentes, notamment : Lætitia, Jérôme et Thierry, pour s'assurer qu'ils sont de nouveau partants.

Pour la brocante, Robert et Rose Anna présents, sont partants pour l'édition 2022.

Pour le punch, et le concours de pétanque, les représentants de l'AABD quasiment tous présents, sont partants également.

Réfléchir à l'ambiance musicale pour le repas du samedi soir.

PESÉE DE LA CITROUILLE

On maintient ce challenge. *Dernière minute* et après la séance : suggestion nous est faite d'organiser un **CONCOURS DE SOUPES** : Y réfléchir et pourquoi pas ?!

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Le président Guy BÉNAUW est réélu à l'unanimité.

La secrétaire Marie Pierre CORTIER est réélue à l'unanimité.

Yohan DESPORTS trésorier, ne pouvant pas se représenter, est remplacé par **Christophe GRANGER**, qui est élu à l'unanimité (à noter que Christophe travaille au Trésor Public, l'argent du comité des Fêtes devrait être bien gardé !). L'ensemble des participants lui a souhaité la bienvenue.

Mise en place d'un bureau élargi.

C'est une suggestion de la secrétaire du bureau. Intégrer au sein du bureau quelques membres afin que les échanges et décisions prises soient plus nourris et davantage partagés.

Trois personnes ont accepté de faire partie de ce bureau élargi. Il s'agit de :

Isabelle TARGON – Daniel WHITTAKER – Alain DE PESSEMIER. Qu'ils soient remerciés.

Dernière minute, après la tenue de l'AG : **Virginie GRANGER** souhaite également faire partie du comité élargi. Bienvenue à elle.

Après cette AG et comme prévu :

Projection d'un diaporama, réalisé par Chantal, sur la décoration du village et les Foulées du Père Noël, suivi par **la dégustation de délicieuses galettes de rois** confectionnées par Lisa. On vous les recommande pour l'année prochaine..... !

Pour le Président, Guy BÉNAUW
Marie Pierre CORTIER, secrétaire